



CONCOURS D'ENTREE A L'IUT-FV - PROCEDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

Différentes étapes de la procédure d'inscription au concours en ligne, à partir de n'importe quel ordinateur ou tablette connecté à Internet :

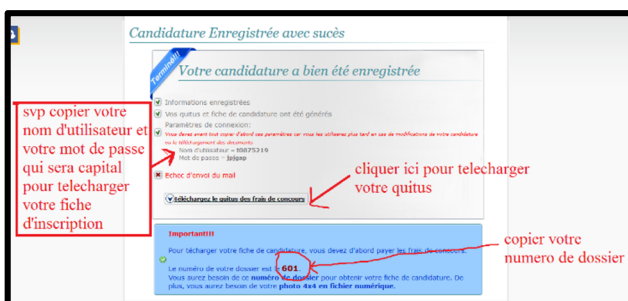
Etape 0. Vous devez avoir une adresse électronique pour faciliter l'échange entre vous et l'Université. Ainsi, tout candidat ne possédant pas d'adresse email devra en créer une avant d'entamer la procédure d'inscription sur notre plateforme.

Etape 1. Démarrer un navigateur Internet de votre choix (Firefox, Internet Explorer, Opéra, Chrome...) ; puis saisir l'adresse suivante : sigesonline.univ-dschang.org

Etape 2. Cliquer sur l'onglet Concours, Choisir Le concours de l'Etablissement (DUT, BTS) « IUT-FV » Cliquez sur Je suis nouveau ou ancien selon votre statut et remplir le formulaire d'inscription. Ce formulaire intègre le choix du **parcours** de formation qui vous intéresse, le **centre d'examen**, vos informations personnelles et le choix du **mode** de paiement (Express Union, Express Exchange ou MTN Mobile Money) pour le versement des frais de concours ;

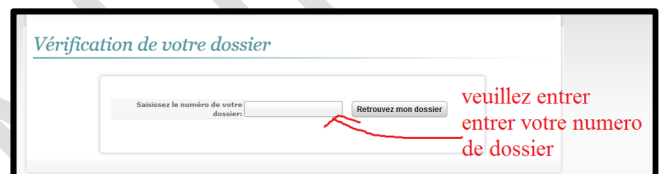


Une fois terminée, vous recevez dans votre boîte email : a) le quitus à imprimer pour paiement des frais d'inscription au concours, b) Vos paramètres de connexion, c) Votre numéro de dossier. **Vous devez bien conserver ces paramètres et votre numéro de dossier.**



Etape 3. Vous rendre dans l'établissement financier choisi même 10 minutes après muni du quitus imprimé et récupérez le reçu de paiement.

Etape 4. Après paiement des frais de concours, saisir l'adresse sigesonline.univ-dschang.org, a) Cliquer sur l'onglet Concours et choisir le concours de nouveau pour lequel on a postulé, b) cliquez sur « j'ai déjà postulé à ce concours », c) saisir le numéro de dossier et valider ensuite son paiement, d) Insérer une photo 4*4 numérique et charger, e) télécharger sa fiche de candidature au concours contenant un récépissé de dépôt.



Etape 5. Le dossier physique complet doit être déposé à la scolarité de l'IUT-FV de Bandjoun, ou dans les différentes Délégations Régionales du Ministère des Enseignements Secondaires abritant les centres du concours ou dans les antennes de l'Université de Dschang conformément à l'arrêté N° 17/00309 du MINESUP. Pour les candidats des régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord, ils peuvent se présenter dans l'un des centres le jour de l'examen munis de leur dossier complet.

Etape 6. Lors du dépôt du dossier, pensez à faire signer votre **récépissé de dépôt** et à le garder précieusement et vous vous présenterez le jour de l'examen avec ce récépissé.